

## PARIS

## Plan Paris Santé Environnement : faire de la santé l'affaire de toutes les politiques

### Résumé

Si les villes n'ont pas d'obligations légales en santé, elles ont en main tous les leviers pour agir sur les différents processus qui permettent que la santé de nos concitoyens soit affectée de manière positive par leur environnement de vie. Le Plan Paris Santé Environnement, consacre définitivement l'ambition de notre Ville de nous doter d'un outil d'aide à la décision pour mener une politique transversale et inclusive en faveur de la santé globale des Parisiennes et des Parisiens.

- intégration d'objectifs de santé dans l'aménagement de la ville, des déplacements, et dans la conception des espaces publics : travail transversal sur l'élaboration des Plans vélo et piéton et du Carnet d'adaptation aux changements climatiques, intégration d'objectifs de santé dans les référentiels d'aménagement de la Ville, évolution de nos services pour intégrer des compétences en santé/urbanisme et notamment pour piloter des évaluations d'impact en santé sur des projets structurants de la mandature...

- exemplarité de la Ville : dans la gestion de ses établissements, l'alimentation de ses restaurants collectifs, l'éviction des produits chimiques de sa commande publique...

- co-construction d'une culture en santé environnementale : la Ville souhaite se positionner comme facilitatrice de la mobilisation de toutes les parties prenantes de la santé à Paris, par les instances de dialogue qu'elle contribue à créer, par les données qu'elle porte à la connaissance de tous, par les divers soutiens et l'animation de réseau dont elle peut faire bénéficier les acteurs de terrain : ateliers dans le champ périscolaire, actions de sensibilisation auprès des professionnels concernés, création d'un pôle de santé environnementale regroupant services de la Ville, start up en incubation et associations, organisation de campagnes communes avec l'ensemble de la communauté associative...

### Autres services/délégations impliqués

Direction démocratie, citoyens et territoires, direction de la jeunesse et des sports, direction des affaires sociales, direction de la famille et de la petite enfance, direction des affaires scolaires, direction de la voirie et des déplacements, direction du patrimoine et de l'architecture, direction de l'urbanisme, direction du logement et de l'habitat, direction communication, direction des finances et des achats, direction de la propreté et de l'eau

### Eléments de réussite/apprentissage utiles aux autres villes

Plan adopté en décembre dernier donc il est encore un peu tôt pour présenter des réalisations concrètes. Cependant :

- formalisation d'un réseau de « référents en santé environnementale » dans toutes les directions concernées
- intégration de la santé environnementale dans le projet éducatif de territoire
- projet de coordination d'une évaluation de l'impact des jeux olympiques et paralympiques sur la santé
- élaboration de cartographies, expérimentation d'un indicateur de santé environnementale, et travail spécifique sur les inégalités de santé à caractère environnemental avec différents partenaires
- organisation d'une semaine de la santé environnementale en septembre, avec le lancement de campagnes d'information sur des enjeux de santé environnementale rassemblant l'ensemble des associations parties prenantes au Plan

**Auteur(s) :** Sophie Rigard, conseillère technique auprès de Bernard Jomier, adjoint à la Maire de Paris en charge de la santé, du handicap et des relations avec l'AP-HP, 01 42 76 53 31, [sophie.rigard@paris.fr](mailto:sophie.rigard@paris.fr)

**Nom de la personne qui présentera la communication:** Sophie Rigard